

ÉTATS-UNIS

Il faut qu'une enquête soit menée sur les allégations de recours abusif à la force contre les manifestants opposés à la guerre

Index AI : AMR 51/056/2003

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au moins 21 personnes ont été blessées au cours de la manifestation contre la guerre qui s'est déroulée sur le port d'Oakland, en Californie, le 7 avril dernier. Ce mardi 15 avril, Amnesty International a demandé au chef de la police de diligenter une enquête approfondie sur les allégations faisant état d'un usage abusif de la force par ses services.

La police aurait tiré sur les manifestants avec des armes non létales, notamment des « sacs à fèves », des balles en bois et des grenades à billes. Au moins 12 d'entre eux auraient été blessés, ainsi que neuf spectateurs qui ne participaient pas à la manifestation. Ils auraient été touchés dans le dos, aux bras, au cou et au visage.

Dans une lettre adressée au chef des services de police d'Oakland, Amnesty International a reconnu la gageure que constitue pour les policiers le maintien de l'ordre au sein de manifestations importantes. *« Toutefois, nous sommes préoccupés par certains témoignages. Les policiers auraient ouvert le feu 30 secondes seulement après avoir enjoint aux manifestants de se disperser et auraient dirigé leurs tirs – y compris avec des balles en bois – directement sur les manifestants, et ce à faible distance.*

« Des éléments probants révèlent que les armes employées peuvent causer de graves blessures internes, briser des os, rendre aveugle, et qu'elles sont potentiellement meurtrières. Il est nécessaire de mener une enquête exhaustive afin de déterminer si la police d'Oakland a fait un usage abusif de l'une de ces armes le 7 avril. Il convient également de prendre des mesures pour veiller à ce que les policiers ne reproduisent pas ce genre de traitements envers des manifestants.

« Si ces allégations se révèlent fondées, les actions de la police au cours de cet événement bafoueraient à l'évidence les normes internationales. Celles-ci exigent que les responsables de l'application des lois ne recourent à la force qu'en dernier

ressort, proportionnellement à la menace représentée et de manière à causer le minimum de dommages et blessures, a indiqué Amnesty International.

« Ces informations sont particulièrement alarmantes, si l'on pense au danger potentiel que représentent ces armes pour de jeunes enfants ou des personnes âgées, ou encore pour des personnes souffrant d'insuffisance cardiaque ou d'autres affections. »

Dans sa lettre, l'organisation de défense des droits humains a demandé à consulter les directives des services de police d'Oakland et à recevoir des informations sur la formation actuellement dispensée aux policiers, en ce qui concerne l'utilisation des armes non létales.

« Ce n'est pas la première fois que nous sommes amenés à soulever certains motifs de préoccupation concernant l'emploi des armes non létales auprès des organes chargés de faire respecter la loi. Dans tous les États-Unis, ces organes doivent mettre en place des directives et des limitations strictes quant à l'utilisation de ces armes, assorties de procédures de suivi clairement définies », a conclu Amnesty International.

Complément d'information

Le 7 avril, les armes utilisées englobaient notamment :

« Sacs à fèves » : Certains éléments d'information ont montré que les « sacs à fèves » pouvaient engendrer de graves lésions internes, en pénétrant profondément dans le corps. Tirés de trop près, ils peuvent être responsables de fractures osseuses. Il est difficile d'apprécier le niveau de douleur infligé par les « sacs à fèves », qui peuvent s'avérer particulièrement dangereux lorsqu'ils sont dirigés vers des zones sensibles. À l'origine, cette arme était considérée comme une option satisfaisante de force « moins que létale » pouvant être utilisée contre des suspects potentiellement dangereux. Pourtant, les services de police de certains États américains y renoncent, après s'être aperçus qu'elle s'avérait parfois dangereusement imprécise et plus mortelle que les fabricants ne l'alléguaient.

Grenades à billes : Selon certains experts, les grenades à billes ne sont absolument pas discriminantes ni fiables. Elles ne doivent pas être tirées à faible distance, parce qu'elles peuvent causer la mort. Les petites billes de plomb libérées

lors de l'explosion de la grenade risquent de pénétrer la peau et d'infliger de graves lésions oculaires, voire d'engendrer la cécité.

Balles en bois : Dans les années 70, le gouvernement britannique les a jugées inacceptables dans l'optique d'une utilisation par les soldats britanniques en Irlande du Nord, car elles sont susceptibles de causer de graves blessures à la tête, mais aussi de rendre aveugle ou de pénétrer la peau. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter le site web : www.amnesty.org